



## PREAVIS MUNICIPAL 06-2025 Comptes communaux 2024

Dossier traité par : Olivier Tappy

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### 1. Préambule

Conformément à la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC) et le règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCom), la Municipalité vous présente son rapport de gestion 2024 et vous soumet pour approbation les comptes communaux de l'année 2024 de la commune de La Rippe (ci-après : la Commune).

### 2. Présentation des résultats des comptes communaux 2024

La Commune présente des comptes bénéficiaires de CHF 9'699 après amortissements obligatoires (CHF 702'573) et complémentaires (CHF 369'892) ainsi que les attributions aux fonds de réserves. Les charges s'élèvent à CHF 7'332'655 et les revenus à CHF 7'342'354.

Les comptes 2024 sont sensiblement meilleurs que le budget 2024. La situation financière de la Commune s'est améliorée quelque peu par rapport à 2023, les amortissements complémentaires ayant pu être augmenté de plus de CHF 200'000.

En résumé :

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Population selon le SCRIS au 31 décembre	1194	1206	1206
Taux d'imposition communal	63.5 %	63.5 %	63.5 %
Valeur du point d'impôt	72'972		69'495
<b>Résultat</b>	<b>9'699</b>	<b>-424'742</b>	<b>6'691</b>

La marge d'autofinancement 2024 augmente à 1'083'728 par rapport à la valeur de 2023 qui était de 934'421. Cette marge représente le bénéfice réel de la Commune avant amortissements et avant attributions/prélèvements aux fonds de réserves. Elle est en augmentation, certes faible, après 3 années de baisse consécutive.

### 3. Charges de fonctionnement par nature

Tableau charges par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart par rapport au budget	
<b>3</b>	<b>Charges</b>	<b>7'332'655.31</b>	<b>7'221'428.25</b>	<b>111'227.06</b>	<b>1.5%</b>
30	Autorités et personnel	738'808.73	736'350.00	2'458.73	0.3%
31	Biens, services, marchandises	787'770.36	965'615.40	-177'845.04	-18.4%
32	Intérêts passifs	132'644.92	127'000.00	5'644.92	4.4%
33	Amortissements	1'124'798.45	716'200.00	408'598.45	57.1%
35	Remboursements, participations	4'320'893.52	4'477'250.35	-156'356.83	-3.5%
36	Aides et dons	6'535.00	5'992.50	542.50	9.1%
38	Attributions aux fonds financement	96'635.30	45'000.00	51'635.30	114.7%
39	Imputations internes	124'569.03	148'020.00	-23'450.97	-15.8%

#### Commentaire :

Les charges sont bien maîtrisées. Avant la prise en compte des amortissements complémentaires, elles sont inférieures de CHF 258'664 (- 3.6 %) par rapport au budget. Après intégration des amortissements complémentaires, le dépassement est de CHF 111'227 (+ 1.5 %).

### 4. Revenus de fonctionnement par nature

Tableau revenus par nature		Comptes 2024	Budget 2024	Ecart par rapport au budget	
<b>4</b>	<b>Revenus</b>	<b>7'342'354.38</b>	<b>6'796'685.58</b>	<b>545'668.80</b>	<b>8.03%</b>
40	Impôts	4'761'072.41	4'469'000.00	292'072.41	6.5%
42	Revenus du patrimoine	1'430'183.41	1'415'330.58	14'852.83	1.0%
43	Taxes, émoluments et produits	622'499.91	542'500.00	79'999.91	14.7%
44	Parts aux recettes cantonales	168'276.00	85'000.00	83'276.00	98.0%
45	Participations et remboursements de collectivités publiques	140'682.64	68'335.00	72'347.64	105.9%
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	95'070.98	68'500.00	26'570.98	38.8%
49	Imputations internes	124'569.03	148'020.00	-23'450.97	-15.8%

#### Commentaire :

Les revenus sont supérieurs de CHF 545'668 par rapport au budget (+ 8 %), grâce principalement aux revenus provenant des impôts.

## 5. Présentation des comptes de fonctionnement 2024 par dicastère

Une comparaison comptes 2024 et budget 2024 est faite par comptes de fonctionnement. Les chiffres des comptes 2023 sont indiqués pour rappel.

Des commentaires sont apportés sur les principales variations au niveau des comptes à 2 ou 3 chiffres. Pour les détails, on se référera aux documents figurant en annexe.

### 5.1. Administration générale

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecart par rapport au budget 2024	
Charges	860'040.81	841'904.90	811'535.33	18'135.91	2.2%
Revenus	94'888.10	35'685.00	62'805.95	59'203.10	165.9%
<b>Administration général</b>	<b>-765'152.71</b>	<b>-806'219.90</b>	<b>-748'729.38</b>	41'067.19	-5.1%

#### Gr.10 Autorités

Les vacations de la Municipalité ainsi que les rétributions du Conseil communal sont légèrement inférieures aux montants budgétés.

#### Gr.11 Administration

Les charges sont très bien maîtrisées, en diminution de CHF 20'000 par rapport au budget, et les revenus sont supérieurs de CHF 10'000.

#### Gr.16 Tourisme et Gr.17 Sports

Pour chacun de ces 2 groupes, les charges et les revenus s'équilibrent.

### 5.2. Finances

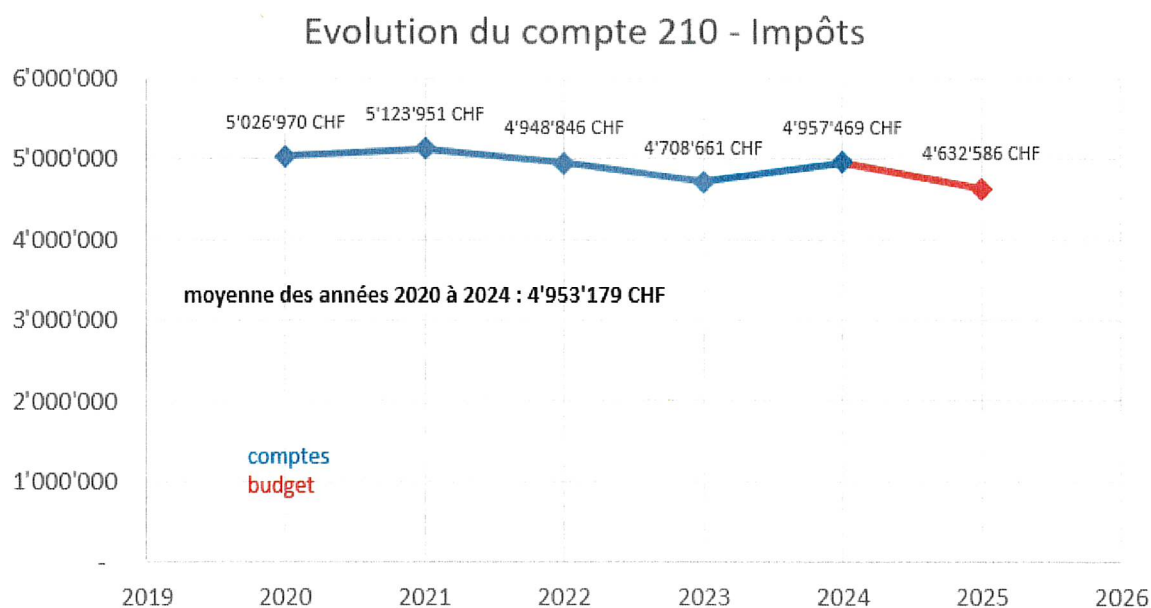
	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecart par rapport au budget 2024	
Charges	1'449'278.26	1'345'527.00	1'402'977.18	103'751.26	7.7%
Revenus	5'087'675.30	4'681'220.00	4'796'762.15	406'455.30	8.7%
<b>Finances</b>	<b>3'638'397.04</b>	<b>3'335'693.00</b>	<b>3'393'784.97</b>	302'704.04	9.1%

#### Gr. 21 Impôts – charges

L'augmentation entre le budget et les comptes est due à la provision pour débiteurs douteux de CHF 25'787 (chiffre reçu du Canton).

#### Gr. 21 Impôts – revenus

Les revenus des impôts, après deux années de baisse, sont en hausse par rapport à l'année précédente, CHF 4'708'661 en 2023 augmentant à CHF 4'957'469 en 2024.



Les principaux écarts entre les comptes et le budget sont essentiellement dus à l'augmentation des impôts sur le revenu (chiffre 210.400 CHF 382'329), une diminution des droits de mutation (chiffre 210.404 CHF 46'321), et une augmentation sur la part à l'impôt sur les gains immobiliers (chiffre 210.441.1 CHF 75'766).

#### Gr.22 Service financier – charges

Le montant de la péréquation directe (chiffre 220.351.10) est légèrement supérieur au montant budgété (CHF 70'109).

#### Gr.22 Service financier – revenus

Les revenus sont très légèrement supérieurs au budget.

### 5.3. Domaines et bâtiments

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecart par rapport au budget 2024	
Charges	1'597'050.04	1'309'505.00	1'469'213.23	287'545.04	22.0%
Revenus	1'142'641.24	1'123'530.58	1'190'416.78	19'110.66	1.7%
<b>Domaines et bâtiments</b>	<b>-454'408.80</b>	<b>-185'974.42</b>	<b>-278'796.45</b>	<b>-268'434.38</b>	<b>144%</b>

#### Gr. 310 Terrains

Sous chiffre 310.332.0, un amortissement complémentaire de CHF 54'365 a été inscrit dans les charges.

#### Gr.320 Forêts

Les charges ont été bien maîtrisées (inférieures de CHF 6'055 au montant prévu au budget) alors que les revenus sont supérieurs de CHF 20'043 grâce à un remboursement du canton.

#### Gr.321 Plaquettes pour la production de chauffage

Les revenus proviennent de la vente du stock de bois rond et plaquettes au groupement forestier.

#### Gr.322 Triage 121

Le triage 121 ayant été intégré dans le groupement forestier de La Dôle, ce groupe comptable est amené à disparaître. La charge de CHF 1'513 est une facture du Canton pour une mise à jour informatique datant de 2023.

#### Gr.350 Bâtiments communaux

Les charges sont conformes au budget alors que les revenus sont inférieurs de CHF 18'445 dus au décalage des travaux du lot n° 1 (bâtiment communal « Le Nord »).

#### Gr.351 Complexe scolaire

Les charges sont en légère augmentation par rapport au budget avant amortissement complémentaire de CHF 287'786 alors que les revenus sont supérieurs de CHF 15'082 par rapport au budget.

#### Gr.352 UAPE

Tant les charges que les revenus sont très légèrement supérieurs au budget.

### 5.4. Travaux

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecart par rapport au budget 2024	
Charges	712'375.08	761'415.00	716'656.98	-49'039.92	-6.4%
Revenus	896'959.84	837'600.00	830'024.48	59'359.84	7.1%
<b>Travaux</b>	<b>184'584.76</b>	<b>76'185.00</b>	<b>113'367.50</b>	<b>108'399.76</b>	<b>142%</b>

#### Gr.42 Service de l'urbanisme

Les charges sont plus importantes que celle prévues au budget, (CHF + 14'047), un ajustement des provisions DISREN de CHF 30'621 a été intégré. Il vient s'ajouter au montant de CHF 31'163.30 prélevé sur le fond DISREN pour les projets 2020-2024 réalisés en 2024.

#### Gr.43 Routes

Les charges sont légèrement moins importantes qu'au budget, les charges d'entretien du réseau routier ont été sensiblement moins élevées que prévues. De plus, le choix a été fait d'amortir entièrement les travaux de l'espace public (amortissement complémentaire de CHF 27'739).

#### Gr.44 Parcs, promenades, cimetières

Les charges sont légèrement inférieures au budget, d'environ CHF 7'622. Les revenus sont en forte augmentation (CHF + 63'079) grâce aux taxes uniques de raccordement perçues à chaque changement de locataires (Caravaning).

#### Gr.450 Ordures ménagères

Ce groupe devant être à l'équilibre, un montant de CHF 21'422 (chiffre 450.480) a été prélevé sur le fonds de réserve (compte affecté), montant qui représente l'excédent de charges sur l'exercice. Le montant total du groupe est inférieur de 10 % au montant du budget.

#### Gr.46 Réseau d'eau et d'épuration

Ce groupe devant être à l'équilibre, un montant de CHF 42'485 (chiffre 460.481.1) a été puisé dans le fonds de réserve (compte affecté), montant qui représente l'excédent de charges sur l'exercice. Le montant total du groupe est inférieur de 12% au montant du budget. L'écart principal se fait sur le chiffre 460.434.1 comprenant les taxes uniques de raccordement, dépendant des dossiers d'enquêtes déposés.

### 5.5. Instruction publique et cultes

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecart par rapport au budget 2024	
Charges	906'523.65	971'585.00	873'746.17	-65'061.35	-6.7%
Revenus			94.30		
<b>Instruction publique et cultes</b>	<b>-906'523.65</b>	<b>-971'585.00</b>	<b>-873'651.87</b>	<b>65'061.35</b>	<b>-6.7%</b>

#### Gr.51 Enseignement primaire

Les charges effectives sont inférieures de CHF 12'000 aux charges prévues au budget.

#### Gr.52 Enseignement secondaire

Les charges effectives sont inférieures de CHF 37'405 aux charges prévues au budget. Signalons que les charges de l'AIAB sont en augmentation de CHF 15'662 (piscine de Chésereux).

Les Gr.54 (Office d'orientation professionnelle), Gr.56 (Service médical et dentaire) et Gr.58 (Temples et cultes) n'amènent pas de commentaire particulier.

### 5.6. Police

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecart par rapport au budget 2024	
Charges	306'823.35	320'462.80	313'174.75	-13'639.45	-4.3%
Revenus	21'956.00	23'650.00	21'852.40	-1'694.00	-7.2%
<b>Police</b>	<b>-284'867.35</b>	<b>-296'812.80</b>	<b>-291'322.35</b>	<b>11'945.45</b>	<b>-4.0%</b>

#### Gr.61 Corps de police

Les charges et les revenus sont conformes au budget (1 % de variation).

#### Gr.62 Contrôle des habitants

Les charges et revenus sont inférieurs au budget, avec un excédent de charges d'environ CHF 20'000 comme budgété.

#### Gr.65 Défense contre l'incendie

Les charges sont inférieures de CHF 6'422 par rapport au budget – diminution des coûts d'entretien du réseau incendie.

#### Gr.66 Protection civile

Les charges sont conformes, légèrement inférieures au budget.

### 5.7. Sécurité sociale

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecart par rapport au budget 2024	
Charges	1'402'511.42	1'576'028.15	1'307'961.30	-173'516.73	-11.0%
Revenus	180.60	0.00	0.00	180.60	0.0%
<b>Sécurité sociale</b>	<b>-1'402'330.82</b>	<b>-1'576'028.15</b>	<b>-1'307'961.30</b>	<b>173'697.33</b>	<b>-11.0%</b>

#### Gr.71 Service social

Une diminution des charges de CHF 25'208 est constatée. Cette diminution est essentiellement due à l'AEE parascolaire – Réseau d'accueil, inférieure de CHF 19'752.

#### Gr.72 Prévoyance sociale cantonale

Le montant de la cohésion sociale pour 2024 (CHF 1'101'413.20) est inférieur de CHF 147'899 au montant budgété, mais est supérieur de CHF 71'621 par rapport aux comptes 2023.

### 5.8. Services industriels

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Ecart par rapport au budget 2024	
Charges	98'052.70	95'000.00	130'734.85	3'052.70	3.2%
Revenus	98'052.70	95'000.00	130'734.85	3'052.70	3.2%
<b>Services industriels</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0%</b>

Les taxes uniques de raccordement (chiffre 810.434.1) ont été plus élevées que budgétées (CHF + 8'355). Les ventes d'eau aux habitants (chiffre 810.435.1) ont été inférieures de CHF 16'632 à la valeur inscrite au budget, et inférieures de CHF 5'165 aux ventes de 2023.

La Commune a vendu de l'eau au SITSE pour un montant de CHF 11'329.90.

Ce compte devant être à l'équilibre, un montant de CHF 64'321 (chiffre 810.381) a été attribué au fonds de réserve (compte affecté), montant qui représente l'excédent de revenus constaté sur l'exercice.

## 6. Bilan

Le bilan détaillé figure en annexe. On y observe notamment une augmentation des actifs qui passent de CHF 16'984'966 à CHF 17'611'127 plus particulièrement à la rubrique 914 Patrimoine administratif qui augmente d'environ CHF 900'000, les différents projets réalisés ou en cours de réalisation expliquent cette augmentation.

## 7. Investissements

En 2024, les dépenses d'investissements se sont élevées à CHF 2'179'527.58. Une augmentation d'emprunts de CHF 912'500 a été nécessaire pour y faire face.

Les amortissements obligatoires se montent à CHF 702'573 et les amortissements complémentaires à CHF 369'892.

No.	Amort.	Comptes	Montant prévus	Coûts cumulés au 31 déc. 2023	Subventions	Amort. cumulés au 31 déc. 2023	Solde au 01.01.2024	Dépenses	Subventions	Amortis. obligatoires	Amortis. compl.	Solde au 31.12.2024
9141.1	30 ans	Réfection collecteur communal - Préavis 1/17	246200	225255.00	-3895.00	-32000.00	189361.00			-8000.00		181361.00
9141.102	30 ans	Const. Puit Recaptage Source Combe (p. 4/19)	120000	95945.80			96945.80	11783.00		terminé 24		108728.80
9141.103	30 ans	Alpage (adduction d'eau) - préavis 6-2021	53850	50448.25			50448.25			sera fini en 24		50448.25
9141.103.1	30 ans	Alpage (adduction d'eau) - refacturation		-144894.55			-144894.55	-50713.10		sera fini en 24		-195607.65
9141.310.1	30 ans	Approv. Eau Alpages (préavis 10/22)	1353216	1'128317.06			1'128317.06	120706.79		sera fini en 24		1'249023.85
9141.310.4	30 ans	Approv. Eau Alpages (préavis 10/22) - subventions			-290000.00		-290000.00		-350000.00	sera fini en 24		-640000.00
9141.104	30 ans	Réfection des routes - phase 4 (p 6/22)	92000	91637.80			91637.80			terminé 24		91637.80
9141.430.03		Préavis Création arrêt de Bus rte de Crassier (04-25 - CHF 2	258000					6115.00				6115.00
9141.430.1	30 ans	Moderation de trafic (p. 14/23)	157100					146426.00		sera fini en 24		146426.00
9141.430.2		Crédit étude Route Baudichonne - Potraux (p 7/24)	20000					2445.00		en cours 24		2445.00
9141.460.1	60 ans	Collecteur la Landeneuse (p 3/24)	119000					84913.80		en cours 24		84913.80
9141.810.1	30 ans	Recaptage source de la Combe (p. 5/23)	1390000	36000.00			36000.00	361693.66		en cours 24		397693.66
9141.810.2	10 ans	PDDE (p 15/23)	17700							pas débüté		
9141.92	10 ans	Révision PGA (p 2/17 + 1/22)	170000	154081.00		3252.50	157333.50	11664.40		en cours 24		168997.90
9141.94	30 ans	Extension collecteur ECE/UE Bruel - Préavis 4/13	570000	484312.24		-261962.24	222350.00			-16200.00		206150.00
		<b>Total 9141</b>		<b>2'122'103.60</b>	<b>-293'895.00</b>	<b>-290'709.74</b>	<b>1'537'488.86</b>	<b>685'034.55</b>	<b>-350'000.00</b>	<b>-24'200.00</b>		<b>1'858'333.41</b>
9143.2		Abri protection civile		1.00			1.00				ok	1.00
9143.3	30 ans	Extension complexe + UAPE - Préavis 1/14	4552000	4'311'123.39		-1'410'123.39	2'901'000.00			-157000.00	-34000.00	2'710'000.00
9143.310.2	30 ans	Rénov. Chalet La Baudichonne (p. 1/23)	55000	53'115.88			53'115.88	1250.00		terminé 24	-54365.88	
9143.350.1		Réfection bâtiment du Nord (Etude - p. 2/22)	140000	109'971.75			109'971.75			lié à rénov. en cours 24	ok	109'971.75
9143.350.2	30 ans	Réfection bâtiment du Nord (Travaux - p. 3/23)	2700000	1'353'651.72			1'353'651.72	927'502.90	-5733.00	ok	ok	2'275'421.62
9143.350.5	15	Le Bruel - Panneaux photovoltaïques (p. 6/23)	319000	408'626.67			408'626.67	144'539.70	-53'298.45	sera fini en 24	ok	499'867.92
9143.350.5	10	Le Bruel - batteries(p. 7/23)	267000							sera fini en 24	ok	
9143.350.5	10	Le Bruel - Borne recharge (p. 8/23)	58500							sera fini en 24	ok	
9143.350.6	30	Auberge - rénovations (p. 16/23)	420000	7'581.85			7'581.85	519'030.05		en cours 24	ok	526'611.90
9143.41	30	Aménagement locaux administratifs - Préavis 3/19	1673700	1'486'036.50	-1'500.00	-583'736.50	900'800.00			-49600.00	ok	851'200.00
9143.430.2	10 ans	Création Espace Public (p. 2/23)	38000	19'607.99			19'607.99	27'331.53	-19'200.00	terminé 24	-27739.52	
9143.91		Achat 2 parcelles terrain - 1/05	2'130'000	2'049'673.00			2'049'673.00			non amort	ok	2'049'673.00
9143.92	30 ans	Construction école, salle poly - Préavis 11/05	14870000	12'280'033.65			4'421'000.00					3'800'000.00
		Bâtiments (350-1)				-7'689'033.65				-447000.00		-160'000.00
		Hangar (321)				26'000.00						
		Collecteur (460)				-196'000.00				-14000.00	ok	
		<b>Total 9143</b>		<b>22'079'423.40</b>	<b>-1'500.00</b>	<b>-9'852'893.54</b>	<b>12'225'029.86</b>	<b>1'619'654.18</b>	<b>-78'231.45</b>	<b>-667'800.00</b>	<b>-276'105.40</b>	<b>12'922'747.19</b>
9145.1		Forêts - # 378 (Sonnenberg)		4'186.00			4'186.00				ok	4'186.00
9146.351.1	5 ans	Affichage Numérique Frontal (p 1/24)	99500					93786.30		terminé 24	-93786.30	
9152.1		Adhésion Groupement forestier la Dôle (p 9/23)	91554					91554.00		non amort.	ok	91'554.00
9162.110	10	Fonds régional mobilité collective et innovante 24-34 (p 13/2	107730					107730.00		-10773.00	ok	96'957.00
		<b>TOTAUX</b>		<b>24'205'713.00</b>	<b>-295'395.00</b>	<b>-10'143'803.28</b>	<b>13'766'714.72</b>	<b>2'607'759.03</b>	<b>-428'231.45</b>	<b>-702'573.00</b>	<b>-369'891.70</b>	<b>14'873'777.60</b>

## 8. Conclusion

Les comptes communaux 2024 peuvent être qualifiés de satisfaisants. Les postes sous la responsabilité directe de la Municipalité ont été parfaitement gérés et l'augmentation des rentrées fiscales a été partiellement compensée par une hausse de la péréquation directe. Les effets des investissements nécessaires à la réalisation des projets proposés par la Municipalité et acceptés par le Conseil communal sont clairement visibles dans le bilan.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de La Rippe

vu le préavis municipal n° 06-2025 concernant les comptes communaux 2024 et le rapport de gestion 2024 ;

lu le rapport de la commission de Gestion-Finances chargée d'étudier cet objet ;

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;


### décide

1. d'approuver les comptes communaux 2024 tels que présentés ;
2. d'approuver le rapport de gestion 2024 et de donner décharge à la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 26 mai 2025 pour être soumis au Conseil communal de La Rippe.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

  
Olivier Tappy

La Secrétaire :

  
Nathalie Jenni Kohler

#### Annexes :

- *Rapport de gestion 2024*
- *Bilan au 31 décembre 2024*
- *Comptes de fonctionnement par classification administrative 2024*
- *Comptes de fonctionnement par nature 2024*
- *Liste des associations et organismes auxquels la Commune participe*